



Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



Déposé / Reçu le

2 6 JUIN 2019

au greffe du tribu**gal d**e l'entreprise francophone de Bruxelles

Dénomination

(en entier): DOUAS

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège: Rue Herkoliers 46a - 1081 Koekelberg

N° d'entreprise: 0719.785.728

Objet de l'acte: Transfert de siège - Cession de parts sociales

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 24 juin 2019

Ordre du jour

1.Cession de parts sociales

2.Transfert siège social

Délibération

L'assemblée générale extraordinaire du 24/06/2019 accepte à l'unanimité des voix ;

1.La cession de 1 part sociale de Mlle Mademoiselle DOUAS OULAD KADDOUR Nohaila au profit de Monsieur Benyahia Mostafa.

La cession de 499 parts sociales de Monsieur DOUAS OULAD KADDOUR Mohamed au profit de Monsieur Benyahia Mostafa.

La nouvelle répartition est comme suit :

Mr DOUAS OULAD KADDOUR Mohamed Mr BENYAHIA MOSTAFA

500 parts sociales 500 parts sociales

2.Le siège social est transféré vers rue de Liedekerke 109-3et à 1210 Saint-Josse-ten-Noode.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

Benyahia Mostafa Gérant

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature